

BULLETIN DE DÉCÈS

Ce bulletin doit être adressé à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

A. IDENTIFICATION DE LA COMMUNE

Code département Code commune (1)

Libellé de la commune

N° de l'arrondissement
Paris, Lyon, Marseille

Section (2)

Type de registre Unique U Autre A → préciser

N° de l'acte N° d'ordre de l'avis de décès

B. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉFUNT

Date du décès *jour, mois, année*

Sexe Masculin M Féminin F

Né(e) le *jour, mois, année*

À Libellé de la commune

N° de l'arrondissement Département (3)

Paris, Lyon, Marseille

Outre-mer (3)

Pays pour l'étranger (3)

Activité Retraité(e) 1 Inactif(ve) 2 Actif(ve) 3 → préciser profession et situation professionnelle

Profession
(si demandeur d'emploi, indiquer l'ancienne profession)

Situation professionnelle (4) Salarié(e) de l'État ou des collectivités locales 1 Autre salarié(e) 2 À son compte 3

Nationalité Française 1 Étrangère 2 → préciser le pays

Domicile Libellé de la commune

N° de l'arrondissement Département (3)

Paris, Lyon, Marseille

Outre-mer (3)

Pays pour l'étranger (3)

État matrimonial au moment du décès Célibataire 1 Marié(e) 2 Veuf(ve) 3 Divorcé(e) 4

C. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DÉCÈS

Lieu du décès Logement 1 Hospice, maison de retraite 4
Établissement hospitalier 2 Voie ou lieu public 5
Clinique privée 3 Autre 6

Le certificat médical confidentiel de décès a-t-il été fourni ? OUI O NON N

(1) Numéro de la commune au code officiel géographique utilisé par l'Insee.
(2) À renseigner pour les mairies annexes qui possèdent des registres d'état civil distincts.
(3) Département métropolitain : code sur deux positions, pour l'outre-mer ou pays étranger : nom en clair
Outre-mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin, Saint Barthélemy, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Afrique et Terres Australes.
(4) Salarié(e) de l'État ou des collectivités locales : - y compris les hôpitaux publics, les arsenaux, etc.
- non compris les entreprises publiques (SNCF, EDF, banques, etc.).
Autre salarié(e) : y compris les entreprises publiques et les organismes de sécurité sociale

Fait le,
(date de création du bulletin)
Cachet de la mairie et signature
de l'officier de l'état civil,